

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT DES EAUX OUEST ESSONNE**

**SÉANCE DU
19 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-neuf mai à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Pavier – Allée des Marronniers – 91640 Fontenay les Briis, en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERSTRAETE de la Commune des Granges le Roi, doyen de l'Assemblée

Date de Convocation : 12 Mai 2026

Délibération : N° **DCS2026-07**

Objet : **ELECTION DU PRESIDENT**

Secrétaire de Séance : Mr William BERRICHILLO

Nombre de Membres en exercice composant le Comité Syndical :			30
Nombre de Présents	Nombres de Pouvoirs (absents représentés)	Nombres d'Absents	VOTANTS
29	0	1	29

Communes	Titulaires / Suppléants ?	Noms Prénoms	P = Present(e) / Abs = Absent(e) / R = Représenté(e)	A donné Pouvoir à
Angervilliers	T	MEUNIER Bruno	ABS	
	T	FAURE Claude	P	
	S	MAUCOTEL Daniele	-	
	S	BOYER Dany	-	
Boissy-le-Sec	T	KOPACZ Patrice	P	
	T	BOUBET François	P	
	S	LEROY Alexis	-	
	S	SELLIER Arlette	-	
Briis-sous-Forges	T	DASSA Emmanuel	-	
	T	KASPERSKI Guillaume	P	
	S	TAVEAU Philippe	P	
	S	GIWA Ramane	-	
Bruyères-le-Châtel	T	LABBE Franck	-	
	T	GIRARD Arnaud	-	
	S	ROSILLETTE Denis	P	
	S	EL HARI Mohamed	P	
Courson-Monteloup	T	CHARENTREUIL Daniel	P	
	T	DJIAN Gérard	P	
	S	ANTONIO Evelyne	-	
	S	ALVES - RICHARD Christine	-	
Dourdan	T	PANOT Benoit	P	
	T	LARREGAIN Laurent	-	
	S	DAVID Christophe	P	
	S	LAFFONT Ludovic	-	
Fontenay-les-Briis	T	DEGIVRY Thierry	P	
	S	BRUNEL Jérémie	-	
Forges-les-Bains	T	SOULET Frédéric	-	
	T	VERGNIEUX Philippe	P	
	S	LECOMTE Sébastien	P	
	S	DETTMANN Jörg	-	
La Forêt le Roi	T	MALAISE Sophie	P	
	T	SALAÛN Denis	-	
	S	GANGNEBIEN Anne-Marie	P	
	S	PUTEAUX Emilie	-	
Les Granges le Roi	T	VALLEE Pierre	-	
	T	VERSTRAETE Jean-Luc	P	
	S	BORE Marcel	P	
	S	JAMET Bruno	-	
Le Val Saint-Germain	T	PALLEAU Michel	P	
	T	OLLIVIER HENRY Sylvie	P	
	S	LABAN BOUNAYRE Jonathan	-	
	S	PELLETIER Pascal	-	
Roinville	T	BENOUDNINE Jonathan	P	
	T			
	S	SANCHEZ Jean Yves	-	
Saint Cyr sous Dourdan	T	FONSECA Antonio	P	
	T	BOURGE André	P	
	S	MOULIN Jean Pierre	-	
	S	TEIXEIRA Manuel	-	
Saint Maurice Montcouronne	T	BERRICILLO William	P	
	T	DELOMME Christian	P	
	S	GAY Simon	-	
	S	FERREIRA Gaëlle	-	
Sermaise	T	PRUNIER Pierre	P	
	T	BELPECHE Blandine	P	
	S	MILLE Béatrice	-	
	S	HAUTEFEUILLE Magali	-	
Vaugrigneuse	T	DAUGAN Chantal	P	
	T	VIVAT Francis	P	
	S	NESSLER Sylvie	-	
	S	GABA Zahia	-	

VU le Code Général des Collectivité Territoriales, notamment les articles L. 5211 et suivants et L. 2122 et suivants,

La présente délibération a pour objet d'inviter l'Assemblée Délibérante que constitue le Comité Syndical à procéder à l'élection du Président.

Le doyen de séance rappelle que conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection se déroule au scrutin secret, à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le doyen demande aux délégués s'il y a des candidats à la Présidence du syndicat :

SE DECLARE candidat(e,s) :

	Nom et Prénom des candidats	Délégué(e) de la Commune
CANDIDATS DECLARES <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	- DEGIVRY Thierry	- FONTENAY-LES-BRIIS
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-

⇒ A l'issue des votes à bulletin secret, après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1^{er} Tour du Scrutin	2^{ème} Tour du scrutin	3^{ème} Tour du Scrutin
a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0		
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	29		
c. Nombre de bulletins blanc ou nuls	0		
d. Nombre de suffrage exprimés (b-c)	29		
e. Majorité absolue ou relative au 3 ^{ème} tour	15		

⇒ Ont obtenu :

NOM ET PRÉNOM DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL AYANT RECU UN OU PLUSIEURS SUFFRAGES <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	1^{er} Tour du Scrutin	2^{ème} Tour du scrutin	3^{ème} Tour du Scrutin
- DEGIVRY Thierry	29		
-			
-			
-			
-			

VU les résultats du scrutin ;

**Monsieur Thierry DEGIVRY, délégué représentant de la Commune de Fontenay-lès-Briis
déclaré élu au 1^{er} tour, à la majorité absolue, est proclamé Président et immédiatement installé.**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour Copie Certifiée Conforme
à l'original présenté.

Forges les bains, le 19 Mai 2026

Le Président,

Thierry DEGIVRY

